

Audition FEMM Parlement Européen COOP-CRC 29/11/2023

Je vous remercie en tant que président de la Coopérative des Elus Communistes Républicains et Citoyens ; et en tant que membre du réseau Cités et Gouvernements Locaux Unis, de participer à cette audition de la commission FEMM du Parlement Européen.

Le 21e siècle met en lumière les femmes dans toute leur diversité comme des actrices de changements politiques et sociétaux. Elles sont d'ailleurs, trop souvent, les seules à l'origine des changements de société les concernant.

Leurs mobilisations provoquent une reconfiguration de la sphère publique et sociétale au sujet :

- De l'exercice effectif de leurs droits en tant que citoyennes
- Des avancées politiques vers des sociétés plus démocratiques et inclusives.
- Des reconnaissances des violences physiques, sexuelles et psychologiques faites aux femmes
- De la reconnaissance de la place des femmes dans l'Histoire de l'humanité

Dans le monde, dans nos collectivités locales et nos municipalités, nous souffrons d'une fracture démocratique. Nos communes qui sont l'échelon démocratique le plus proche

des peuples, comptent une faible proportion de femmes dans les mandats électifs :

- 5,1% des maires de capitales sont des femmes
- 6,1% des maires de villes de plus d'un million d'habitants sont des femmes
- 20% des conseillers municipaux dans le monde sont des femmes

Pour lutter contre ce fléau démocratique, le réseau Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a fait des propositions fortes à l'occasion d'un appel international après le COVID. Le réseau milite pour des espaces nouveaux de débats et pour créer globalement une nouvelle « normalité » dans laquelle les femmes sont à la table des décideurs sur un pied d'égalité

CGLU porte aussi des revendications sociétales comme créer des emplois et des opportunités pour les femmes et les jeunes. Cela passe notamment par un plus grand nombre de places en crèches notamment pour les familles monoparentales qui dans 85% sont des femmes.

Le Covid a approfondi les inégalités entre les hommes et les femmes. Le Forum Economique Mondial a même indiqué que le Covid a « retardé les progrès vers l'égalité femmes-hommes d'une génération ».

Comme une concrétisation de la prophétie de Simone de Beauvoir, qui disait :

"N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en

question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant." Simone Beauvoir

Pendant le Covid, les écarts de salaires se sont creusés et les tâches ménagères se sont alourdies pour les femmes. Elles se sont appauvries : 78% d'entre elles occupent des emplois à temps partiel et 1 million de mères isolées vivent sous le seuil de pauvreté.

D'un autre côté, les femmes, sont surreprésentées dans les métiers du soin et ont été en première ligne contre le Covid-19.

Elles ont même été « au front » pour filer la métaphore du Président Macron qui a qualifié la crise du Covid de « guerre », afin de justifier les défaillances de gestion de la crise sanitaire.

Cette métaphore guerrière n'est d'ailleurs pas dénuée de sens quand on sait les transformations de la place des femmes dans la société, en temps de guerre, dans notre histoire européenne.

L'une des leçons à tirer de cette pandémie est que nous ne pouvons pas faire reposer cette responsabilité des soins sur les seules épaules des femmes. Il doit s'agir d'une responsabilité partagée, une mission de service public régaliennne pour les Etats, dans lequel femmes et hommes doivent prendre leurs responsabilités.

En ma qualité de Président de la Coopérative des Elus Communistes Républicains et Citoyens, en France, notre réseau de 5000 élus locaux, mais aussi parlementaires,

œuvrent à mettre en place des politiques de transformations réelle de société en matière d'égalité femme-hommes.

Pour transformer la société, nous proposons aussi de mettre en place des mesures urgentes pour lutter contre les violences faites aux femmes, je voudrais vous parler des 3 les plus efficaces :

- Nous avons participé à la mise en place de « tiers-lieux » sous la forme « d'observatoires territoriaux des violences faites aux femmes ». Ces lieux, adaptés aux réalités de leur territoires, regroupent les acteurs institutionnels, associatifs et les services déconcentré de l'Etat. Selon leur formes, ils permettent de donner des statistiques précises de l'évolution des droits, d'exercer des activités de lobbying sur les politiques publiques et de répondre tout simplement aux urgences en favorisant la création de « maisons des femmes » dans les villes, qui sont la première ligne de l'action urgente.
- En second l'enjeu de la multiplication des hébergements d'urgence pour les femmes victimes de violences. Le nombre important de ces violences, la mise au jour du « féminicide » jusqu'ici noyées dans des statistiques nationales, nous a poussé à créer un « droit de mise à l'abri » en dehors du droit commun. Les collectivités mettent en place sur leur budget et dans leurs programmes immobiliers cette mesure.

- Note famille politique à enfin crée un outil simple mais d'une redoutable efficacité, le « violentomètre ». Cet 2chelle graduée de 23 niveaux correspondant à des questions rapides et simples à se poser soi-même, permet de définir les comportements de harcèlement et de violence pour déterminer si une relation privée est saine. Cet outil, initialement développé pour les relations domestiques est aujourd'hui la référence de la Confédération Générale du Travail dans le milieu de l'entreprise et de l'administration publique.

Par ailleurs les mesures d'urgence contre les violences faites aux femmes avaient poussé les associations féministes à budgéter 1 milliard dans le budget de la Nation.

Une proposition qui a fait grand bruit, reprise par certains candidats lors de l'élections présidentielle française, et qui a permis de mettre en avant la question du droits des femmes.

Plus globalement, nous portons des propositions politiques à l'échelle européenne :

- Pour l'inscription de l'IVG dans la charte des droits fondamentaux, afin qu'aucun Etat membre ne puisse revenir en arrière.
- La reconnaissance du viol comme crime. Pour mettre fin à « la culture du viol » et à l'acte lui-même comme instrument de pouvoir.
- La révision des politiques pénales sur le trafic des femmes et marquer ainsi un pas vers l'abolition de la prostitution en Europe.

Mais l'avenir des femmes dans notre société est aussi et peut-être d'abord entre les mains des collectivités locales.

J'en appelle donc les collectivités européennes à être accompagné par leurs Etats respectifs pour mettre en place des mesures immédiates :

- Créer des hébergements d'urgence pour les femmes victimes de violences.
- Mettre en place la gratuité de protection hygiéniques comme le font de nombreuses villes comme la mienne.
- Mettre en place des structures d'accueil de petite enfance notamment à destination des mères isolées.
- Donner un nouveau souffle démocratique dans nos collectivités locales en y repensant la place des femmes, pour qu'elles accèdent enfin aux mandats électifs locaux à l'égal des hommes.

Puissions nous avoir le courage politique et la force collective de mettre fin à la plus ancienne des inégalités de l'histoire de l'humanité.

Je vous remercie.